

Bastia, u 28 d'aprile di u 2020

COMMUNICATU DI STAMPA DI U CUNSIGLIU ESECUTIVU DI CORSICA

Le Conseil exécutif de Corse propose que soit défini et mis en œuvre un plan de sortie progressive et maîtrisée du confinement pour la Corse

La lutte contre le Covid-19 et la crise sanitaire, économique et sociale sans précédent qu'elle induit entrent désormais dans une nouvelle phase.

Le Premier ministre et le Gouvernement présenteront ce jour, mardi 28 avril, devant l'Assemblée Nationale, leur plan organisant la sortie progressive du confinement à partir du 11 mai prochain.

La situation de la Corse face à l'épidémie du Covid-19 présente des particularités objectives qui ont été soulignées dès le début de la crise et reconnues par le Gouvernement : insularité ; structure spécifique du système de santé et du système économique ; flux de population importants liés notamment à l'importance du secteur touristique ; part plus conséquente de personnes âgées dans la population...

Il est donc indispensable que la stratégie de sortie progressive du confinement et les mesures économiques et sociales qui vont accompagner sa mise en œuvre fassent l'objet d'un plan spécifique pour la Corse.

Ce plan de sortie progressive et maîtrisée du confinement pour la Corse doit être co-construit entre la Collectivité de Corse et l'Etat, en tenant compte du cadre général défini par le Gouvernement, et en intégrant la prise en compte des demandes, problématiques et besoins spécifiques de la Corse.

Le Conseil exécutif de Corse propose à cet égard une méthode et un calendrier.

I – Concernant la méthode

La définition de ce plan de sortie du confinement doit impliquer les acteurs concernés, comme par exemple :

- Les collectivités publiques insulaires dans le cadre de leurs compétences, par exemple les communes pour la question des établissements scolaires du primaire ;
- Les syndicats d'enseignants, de personnels administratifs et de parents d'élèves dans le domaine de l'éducation ;
- Les acteurs consulaires et les partenaires économiques et sociaux, dans le domaine économique et touristique.

Dans cette perspective, le Conseil exécutif de Corse poursuivra, dès que le plan du Gouvernement aura été rendu public, les consultations engagées avec les différents acteurs, ainsi que ses échanges avec l'Assemblée de Corse et ses commissions, le CESEC, et l'Assemblea di a ghjuventù.

La concertation et l'adhésion la plus large aux objectifs retenus sont en effet des conditions sine qua non de la réussite.

Les choix que nous aurons à faire pour la Corse sont complexes et devront traduire le meilleur équilibre possible entre deux objectifs essentiels :

- Mettre en œuvre les mesures de santé publique les plus à même de limiter, puis de faire disparaître l'épidémie de coronavirus, alors même que celle-ci est toujours active et susceptible de rebond et d'aggravation ;
- Reprendre progressivement et par étapes, selon un calendrier à définir, une activité économique et sociale et une vie collective normales, et cela le plus vite possible ;

Cet équilibre doit être recherché en s'adossant à une analyse scientifique, médicale, et épidémiologique intégrant les données propres à la Corse.

C'est la raison pour laquelle le Conseil exécutif de Corse a souhaité instituer un Comité scientifique totalement indépendant, dont les avis seront rendus publics et auront pour objet d'éclairer la décision publique en Corse dans la gestion de la situation sanitaire liée au Covid-19, et relativement aux modalités de sortie du confinement.

Cette méthode sera mise en œuvre par le Conseil exécutif de Corse notamment dans deux secteurs essentiels :

- Dans le domaine de l'enseignement : il s'agit à la fois de préparer la fin de l'année en cours et celle à venir.

Concernant l'année scolaire en cours, une réouverture générale est d'ores et déjà exclue par le Conseil exécutif de Corse, en accord avec la plupart des acteurs du monde éducatif et de nombreux maires concernés. Une réouverture partielle, de certains établissements ou à destination de certains publics, par exemple les élèves en situation de vulnérabilité sociale ou familiale, ne pourra se faire que si les conditions d'une sécurité sanitaire totale sont remplies.

Concernant la rentrée de septembre, il faut d'ores et déjà préparer les conditions d'une rentrée optimale, sécurisée au plan sanitaire, et permettant de compenser les difficultés rencontrées lors des semaines écoulées, malgré la mobilisation exemplaire de la communauté éducative.

- Dans le domaine économique, et notamment touristique à la veille de la saison estivale : la situation de la Corse est sans équivalent dans l'ensemble français, au regard des enjeux économiques associés à ce secteur, directement et indirectement (exemple des transports maritimes et aériens, et situation notamment d'Air Corsica, Compagnie aérienne de la Corse).

La relance de l'activité touristique dans les semaines et mois à venir doit également intégrer des données épidémiologiques spécifiques (question de l'ampleur des brassages de population sur un territoire de taille réduite par exemple).

La survie des entreprises et la relance de l'économie corse passent nécessairement par un plan global, avec des mesures de soutien et d'accompagnement de court, moyen et long termes, largement conditionnées par le niveau d'activité qui sera possible et atteint dans les semaines et mois à venir.

II – Concernant le calendrier

Dès le début de la semaine prochaine, le Conseil exécutif de Corse proposera une première déclinaison du plan de sortie du confinement pour la Corse, notamment dans les deux domaines clés de l'enseignement et de l'économie et du tourisme.

Il proposera également que se tienne une session de l'Assemblée de Corse le jeudi 7 mai, aux fins que ce plan puisse être débattu publiquement, éventuellement amendé, et voté par l'instance délibérante.

Le plan de sortie progressive et maîtrisée du confinement pour la Corse sera ensuite mis en œuvre en concertation avec l'Etat et l'ensemble des acteurs concernés, et fera l'objet d'évaluation, d'actualisation, et si nécessaire de modifications en fonction de l'évolution de la situation, notamment aux plans épidémique et épidémiologique.